

L'ORGUE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME DE DINANT ET SON CHEMINEMENT À TRAVERS LES SIÈCLES

PASCAL MATAGNE

*« Je laisse parler mon orgue, confiant qu'il
dira mes espoirs et mes craintes morbides,
les joies sauvages, les triomphes éclatants,
la ferveur dont débord le cœur d'un amant,
mon pied est ferme et mes doigts sont rapides ;
dans les sonorités qu'aux voûtes je suspends
mon âme se joue et c'est elle qu'on entend. »*

Prosper VAN LANGENDONCK
(1862-1920)

EN GUISE DE PRÉLUDE

Qui ne connaît pas encore ce somptueux « lever de rideau » théâtral que constitue l'harmonie grandiose et unique mainte fois célébrée par les peintres ... dont William TURNER, nocées entre l'écrin verdoyant et les pierres de notre superbe collégiale solidement implantée, voyageant entre fleuve et falaise, fièrement coiffée de son bulbe rivalisant à percer le ciel au même titre que la forteresse couronnant ce vaste ensemble paysager à la Victor HUGO en forme de triomphe à la lumière faisant référence au projet de statue portant ce titre et n'ayant jamais vu le jour dû au célèbre Antoine WIERTZ, dinantais d'origine, projet qui devait encore en magnifier le sommet !

Rien, de la collégiale Notre-Dame, antérieur au treizième siècle n'est resté, à l'exception du tympan roman au nord, qu'un énorme pan de rocher ébranlé le 22 décembre 1227 et qu'il fallut remplacer¹. L'édifice, dans son ensemble, influencé par la Bourgogne et la Champagne, est classé, avec ceux de Walcourt, Tongres et Léau (Zoutleeuw) aux origines du groupe gothique mosan².

En pénétrant les trois nefs du spacieux vaisseau de cinquante mètres de long à quatre travées, le visiteur est ébloui par l'équilibre et l'harmonie massive de l'ensemble ; il l'est plus encore par la féerie multicolore créée à certaines heures du jour, soleil faisant, par l'immense verrière, autre « triomphe de la lumière » faisant vibrer l'âme du transept sud, œuvre du maître verrier gantois LADON posée en 1902.

Peu de visiteurs, cependant, remarqueront, à la croisée de transept nord, le buffet et l'orgue de Notre-Dame de Dinant quelque peu coincé dans sa niche en « L » : emplacement, il est vrai, pas des plus favora-

bles à l'émission sonore mais probablement voulu par l'architecte restaurateur afin de purifier et valoriser en l'unifiant, le gothique de la collégiale ; les complémentarités de symbioses harmoniques entre architectes et facteurs d'orgues faisaient rarement bon ménage ! Comme le commentait Léon KERREMANS³ : « de prime abord, cet orgue peut paraître inintéressant, mais en le jouant et en l'écoutant, il se révèle et on finit par l'aimer. »

De la nef ou en s'asseyant à sa console, le charme de cet instrument opère, et finit par séduire l'organiste de passage ou l'auditeur de par la qualité diversifiée et néoclassique de ses timbres magnifiés lors de la dernière restauration de 2006 et facilités par la pose d'un combinatoire, incontournable en notre XXI^e siècle afin d'encore mieux servir les compositeurs de notre temps, ou l'improvisation.

Depuis cette restauration, des récitals en juillet et août ont été mis en place par le sympathique et enthousiaste titulaire de l'instrument, Monsieur Jean-Luc LEPAGE, récitals aux programmes intéressants et diversifiés, occasion séduisante de découvrir l'univers sonore du grand-orgue de notre collégiale dont je vais à présent, au fil de ces pages, tenter de retrouver le cheminement historique.

LE LONG CHEMINEMENT DE L'ORGUE

Les traces les plus anciennes concernant la présence d'un orgue dans la collégiale Notre-Dame remontent au XVI^e siècle.

Deux mentions apparemment contradictoires : L'une⁴, précise qu'un certain « Antoine Remy livre des orgues à la collégiale de Dinant en 1538 ». Ce facteur d'orgues encore inconnu était vraisemblablement fixé et actif dans la ville mosane ; on sait par ailleurs que Antoine REMYS (REMY) restaure en 1569 l'orgue de l'église Saint-Lambert de Bouvignes-Dinant, toute proche de la collégiale Notre-Dame⁵. L'autre mention⁶ concernant les comptes pour les années 1560 - 1561 nous indique : « à maître Antoine Remy, faiseur d'orgues, pour ses orgues achetées par messeigneurs du chapitre et de la ville 220 florins. »

Une troisième mention⁷ nous renseigne : « vers 1561, l'intérieur de l'église n'était encore que pau-

virement orné, cependant, des orgues venaient d'y être introduites.»

En cette contradiction de dates, il est possible qu'Antoine REMY procéda à une reconstruction de son instrument mentionné déjà en 1538, car il faut souligner qu'en l'an 1554, Dinant tremblait sous la mitraille des canons du roi de France HENRI II dont les troubles causèrent alors de gros dégâts à la collégiale. Il ne subsiste aucune trace de la composition de l'orgue d'Antoine REMY.

Malheureusement, et les nombreuses archives que j'ai consultées n'en soufflent mot, l'on ne sait rien non plus sur les caractéristiques du ou des orgues, ni du nom des facteurs qui se sont succédés entre l'instrument du dinantais REMY jusqu'à l'avènement considérable de l'orgue Charles ANNEESSENS en avril 1879.

Cependant, il ne m'est pas interdit de supposer avec une très forte probabilité – même en l'absence de documents probants – que la fameuse dynastie locale des facteurs RIFFLARD dut être active pendant cette période intermédiaire en la collégiale de Dinant, d'autant plus que l'atelier du fondateur, Gilles-Joseph, se situait à Bouvignes, et celui de son quatrième fils, Charles-Louis-Joseph, d'abord à Annevoie ensuite, dès 1830, à Yvoir, village à un jet de pierre de Dinant, où exerceront la plupart des membres de la famille.⁸ D'autre part, Ségond-Charles-Félix, quatrième enfant de Charles-Louis-Joseph RIFFLARD, participe à la construction, avec son père et son frère Désiré-Philippe-Joseph, de l'orgue de l'église paroissiale Saint-Georges de Leffe, en 1846⁹ ; Leffe, faubourg au nord de Dinant, également tout proche de la collégiale Notre-Dame.

Un autre aspect resté mystérieux fut celui des emplacements successifs des orgues avant la construction à l'endroit actuel, de la tribune destinée à recevoir le nouvel instrument de Charles ANNEESSENS.

Or, j'ai pu mettre la main sur un article très documenté malgré le fait qu'il ne cite pas ses sources¹⁰, issu de la plume d'une grande figure dinantaise de réputation internationale : le révérend père Dominique-Georges PIRE.¹¹

Il nous apprend ainsi qu'un « *doxal séparait le chœur de la grande nef de la collégiale, c'était une sorte de tribune transversale d'une très belle architecture embellie de bas-reliefs, du haut de laquelle le chanoine-chantre dirigeait la maîtrise Notre-Dame et d'où l'officiant faisait la lecture de l'épître et de l'évangile. L'usage du doxal comme tel cessa au XVII^e siècle, on lui substitua la chaire à prêcher de Jean CROQUET de Dinant qu'on adossa, en 1725, à la colonne proche du baptistère. En 1764, ce doxal, ou jubé, fut reporté au fond de la grande nef, tandis*

que, en 1773, de nouvelles stalles richement sculptées par les frères PIERARD de Dinant remplaçaient les anciennes.

Il n'y avait pas de chaises dans la grande nef, alors, sans doute les pierres tombales, dont l'église était littéralement pavée et qui constituaient l'armorial des plus anciennes familles de la région, eussent-elles été un obstacle à la stabilité des chaises ; peut-être aussi les crinolines de ces dames n'auraient-elles pu s'accommoder de cette pratique moderne...

La Révolution française met fin au chapitre le 28 décembre 1797. C'est la raison pour laquelle en 1809, malgré les protestations d'une grosse partie de la population, on fit disparaître le chœur des chanoines ainsi que les stalles. Après la démolition du doxal, le rétablissement d'un jubé dans le fond de l'église fit partie des premiers travaux de restauration entrepris à partir de 1811 ». Le père PIRE continue : « *on ne sait rien à ce jour sur l'orgue qui a vraisemblablement orné cette tribune.* »

La grande restauration de la collégiale débute en 1855 et durera un demi-siècle.

En ce qui concerne l'état de l'instrument, les comptes de la fabrique d'église¹² entre 1871 et 1879, nous renseignent un suivi régulier de son entretien : pour 1876, somme allouée : 60 frs, dépenses 39 frs.¹³ L'année 1876 symbolise pourtant le chant du cygne de cet orgue ! Une lettre d'Auguste VAN ASSCHE, l'architecte gantois chargé de la restauration de la collégiale, datée du 5 février 1877 et adressée à la fabrique d'église, informe cette dernière que, parmi les travaux exécutés pendant l'année 1876, **il note et confirme la démolition du jubé et du buffet d'orgue.**¹⁴

En 1872 déjà, le baron BÉTHUNE, archéologue [sic] à Gand et Jules HELBIG, artiste peintre à Liège et membre correspondant de la Commission royale des monuments, s'étaient chargés de tous les dessins ayant rapport aux futurs mobiliers tels que autels, stalles, banc de communion, **jubé et buffet d'orgue.**¹⁵

L'année 1877 voit enfin la construction du nouveau jubé dans le transept nord pour la somme de 4873,29 frs d'après, cette fois, les plans et détails dressés par Auguste VAN ASSCHE¹⁶ ; l'année suivante, l'architecte gantois confirme la « *continuation et l'achèvement du nouveau jubé comprenant les travaux de menuiserie* » pour la somme de 1 873,29 frs.¹⁷

Tout semble donc propice à l'avènement du nouvel orgue lorsque intervient une polémique au sujet de l'aspect du buffet d'orgue : le 10 avril 1878, l'architecte de la province écrit au gouverneur :

« *Comme suite à votre demande, j'ai eu l'honneur de vous renvoyer les pièces ci-jointes relatives aux projets d'orgues à placer dans l'église primaire de Dinant. Ce projet d'ensemble grandiose me paraît*

cependant considérablement chargé de découpures et de petits détails. Le dessin de cette étude est trop peu détaillé pour qu'il soit possible de se prononcer d'une manière définitive. Il serait indispensable que l'auteur du projet fournisse une élévation d'ensemble d'une partie de l'église afin de pouvoir se rendre compte si le buffet projeté sera en harmonie avec l'église. »¹⁸

Datée du lendemain de la précédente, une partie de lettre adressée à un destinataire inconnu par le comité provincial des monuments souligne : « toutefois, à l'avenir, il sera indispensable de fournir des études plus complètes sur les travaux projetés et de les produire en temps utile et avant toute exécution. »¹⁹

Le 4 mai 1878, le gouvernement provincial soumet à la Commission royale des monuments un autre projet.²⁰ La réponse de cette dernière, du 31 mai, nous informe « nous avons l'honneur de vous renvoyer avec votre visa le projet de buffet d'orgue pour l'église primaire de Dinant. Ce projet nous paraît de nature à être approuvé, mais nous croyons qu'il y aurait avantage pour l'aspect du meuble à ce que les deux petits côtés de l'orgue vers le transept fussent décorés de gables comme ceux projetés à la face vers le collatéral nord. (...) »²¹

Un autre courrier non daté et adressé à un destinataire non-mentionné nous apprend que « le conseil de fabrique d'église s'est rallié aux observations émises dans les rapports de la Commission royale des monuments relatifs à la restauration de l'église primaire ; entre autres : modifications à apporter au buffet d'orgue – et au confessionnal – dont l'ornementation paraît trop compliquée et pas assez conforme au mobilier religieux du Moyen Âge. »²²

Quoi qu'il en soit, une lettre²³ de la fabrique d'église du 28 avril 1889 adressée au ministre de la justice nous révèle le nom de celui qui sculpta ce buffet, en l'occurrence, une autre grande figure dinantaise, le sculpteur Benjamin DEVIGNE²⁴. Cette lettre précise qu'il a été payé à Monsieur DEVIGNE une première note de 2 255 frs suivie d'une seconde note de 3 747,80 frs.

Une photo antérieure à 1914 et publiée plusieurs fois en carte-postale²⁵, nous laisse entrevoir, assez mal, un buffet d'orgue différent de celui que l'on connaît aujourd'hui ; le buffet de Benjamin DEVIGNE et l'instrument de Charles ANNESENS disparaîtront dans la tourmente du premier conflit mondial, qui, comme on le sait, laissera Dinant exsangue !

Le devis et toute trace de la composition de l'orgue construit par Charles ANNESENS demeurent introuvables : nous savons seulement que l'instrument



81, Dinant, — Intérieur de l'Eglise Notre-Dame.
G. Hermans, éd., Anvers.

possédait deux claviers manuels et pédale mais qu'il devait cependant être très complet au vu d'un extrait de presse relatant le grand succès de son inauguration²⁶ : «

On nous écrit de Dinant, le 10 mai 1879.

Les nouvelles orgues de notre magnifique église primaire, inaugurées le 12 avril dernier en présence d'une foule nombreuse, ont été jugées très remarquables par tous ceux qui ont été à même de les apprécier alors et depuis. Nous citerons ici M. TILBORGHES²⁷, l'éminent organiste, professeur à l'école normale de Liège et au Conservatoire royal de Gand, qui avait bien voulu accepter d'inaugurer ce bel instrument lors de la bénédiction solennelle des orgues ; M. le chanoine LEGRAND, de Namur ; M. J. PAQUAY, organiste à Bastogne ; M. le Curé de Rivière ; M. l'abbé ETIENNE, Vicaire organiste à Namur, qui ont examiné dans ses détails le beau travail de M. ANNESENS-MEUNIER, facteur à Grammont, et lui ont accordé les éloges qu'il mérite. Depuis cette époque, les orgues ont été jouées par M. Aug. WIEGAND²⁸, artiste liégeois de grand talent, qui donnera sous peu ici, à ce qu'on assure, une séance de musique religieuse. Cet habile exécutant a fait ressortir à son tour les qualités admirables de l'instrument. M. G. CAMAUËR, maître de chapelle à Huy, et des amateurs en renom se feront entendre dans cette saison.

Tous ceux qui ont pu apprécier les orgues disent hautement qu'elles sont dignes de la maison de Dieu et de la



Détail ($\pm 1 \times 3$ cm) agrandi de la carte postale
« 81. Dinant. – Intérieur de l'Eglise Notre-Dame »
Le buffet semble disposé à fleur de tribune.

réputation très légitime de leurs modeste mais éminent constructeur, M. ANNESENS-MEUNIER. C'est l'opinion unanime de notre population.

Produit d'un travail consciencieux et fourni à un prix au moins d'un tiers inférieur au prix des autres facteurs distingués du pays et de l'étranger, cet orgue se recommande par un ensemble de qualités rares qu'on ne trouve pas d'habitude réunies au même degré : la puissance et le moelleux du son, la variété, et la pureté des timbres des jeux, l'éclat et la douceur. Tous les travaux ont été exécutés conformément aux devis, avec la plus grande loyauté et le plus complet désintéressement ; M. ANNESENS-MEUNIER, nous permettra de le dire, parce que telle est la vérité. Non seulement tous les progrès de la facture moderne y trouvent leur application, mais le facteur a introduit divers perfectionnements et des innovations qui sont appelées à rendre de grands services. Notre église possède aujourd'hui des orgues qui soutiennent la comparaison avec ce qu'on rencontre de mieux. Au nom des paroissiens de Dinant, nous adressons nos remerciements chaleureux et nos félicitations à M. le Doyen de la ville ; à M.M. les membres du Conseil de fabrique et à l'intelligent facteur qui a si pleinement répondu à la confiance générale. »

« Les particuliers, de leurs côtés, ont largement contribué à l'ameublement et à l'embellissement de l'église au moyen de leurs dons généreux, on a pu la doter d'un grand autel, de confessionnaux, d'un orgue, de vitraux, qui ont coûté ou coûteront près de 100.000 frs. »²⁹

Les comptes de la fabrique pour l'année 1878 mentionnèrent déjà une première allocation de 39 frs pour le paiement de l'orgue.³⁰

Le 21 juillet 1881, Auguste WIEGAND se fait à nouveau entendre aux claviers de l'instrument de la collégiale. Un compte-rendu élogieux paru dans le journal « L'Union de Dinant » du 24 juillet témoigne :³¹ «

La foule d'élite qui remplissait jeudi soir notre vaste église primaire n'a pas été, nous le pensons, déçue dans son attente. Le concert d'orgue, grâce à Monsieur Auguste WIEGAND, est devenu pour les dilettanti un délicieux régal. Impossible de donner ici une appréciation complète du talent de Monsieur WIEGAND, des morceaux du riche programme si bien exécuté par lui, et de l'excellent instrument, dû à Monsieur ANNESENS, dont la puissance et la délicatesse n'avaient jamais été aussi bien mises en relief jusqu'ici.

Nous nous bornons à citer, outre la sonate (?) de MENDELSSOHN et la fugue en ré de BACH, dont le caractère classique l'emportera toujours, pour les admirateurs de l'art pur et fort, sur tout le reste, une composition ravissante de SALOMÉ, organiste en second de l'église de la Trinité à Paris, et l'admirable marche funèbre de CHOPIN, dont les accords déchirants et l'accent si plaintif et dramatique produisent sur l'orgue des effets saisissants.

Monsieur WIEGAND a prouvé de nouveau, ce soir, qu'il était non seulement un virtuose de grand talent, mais un compositeur sérieux. Merci, à Monsieur WIEGAND, disons nous pour terminer, et, espérons-le, au revoir : il a dès maintenant conquis sa place dans le cœur des Dinantais. »

Une autre source³² mentionne que lors de ce concert, WIEGAND joua « un passage de l'ouverture de "Guillaume Tell" de Rossini » !

L'entretien de l'instrument semble se poursuivre avec régularité ; les comptes de fabrique nous renseignent plusieurs dates.^{33, 34, 35} Ainsi, en 1883 : « 300 frs sont alloués au budget pour l'entretien de l'orgue, dépenses pour cette année, 75 frs. » Toutefois, pour l'année 1901, on trouve une mention de « réparations extraordinaires à l'orgue à valoir sur les réparations totales, somme : 1500 frs » ; les documents sont muets sur la cause de ces travaux. En 1903 : « solde restant des réparations à l'orgue : 500 frs ».

Vint ensuite, hélas, la Grande guerre de 1914. La ville fut, comme on le sait, rasée ; le clocher de la collégiale flamba comme une torche, les toitures, détruites avec leur cortège de débris occasionnant la destruction de l'instrument. Pendant de longs mois, l'édifice resta ouvert à tous les vents...

APRÈS LA GUERRE 1914-1918

Le 8 octobre 1922, les architectes bruxellois G. MERODE [? signature peu lisible] et Ernest RICHIR dressent les plans pour un projet de nouveau buffet d'orgue³⁶ (voir illustration). La disposition et le style d'ensemble de ce buffet peuvent rappeler visuellement l'aspect de certains instruments germaniques de la maison SAUER de Francfort-sur-Oder ou de Johannes KLAIS de la première manière : église Sainte-Élisabeth de Bonn (1910-1913) ; cette disposition préfigurant chez nous les instruments sans buffet de Châtelet (DELMOTTE) ou Maredsous (DELMOTTE), instruments issus eux-mêmes de la mode parisienne type « Palais de Chaillot ».

Ce projet nous montre une disposition à deux tourelles et trois plates-faces posées sur un meuble de soubassement avec entablement complet en encorbellement, tandis que le sommet de la tuyauterie de façade est laissé à l'air libre. Autrement plus moderne et recherché que le buffet que nous connaissons, celui-ci devait présenter un problème de taille : d'après les plans, il ne devait disposer à l'étage de la tuyauterie que d'une surface d'environ 7,75 m², et il devait être impossible d'organiser la tuyauterie sur 2 étages, comme actuellement, le centre de la façade descendant à moins de ± 2 m afin de laisser visible la majeure partie de la baie.³⁷ D'autre part, cette vue en élévation est trompeuse quant au résultat visuel depuis la collégiale vu que ce buffet n'aurait pas été visible de face, comme il apparaît sur le plan en élévation, mais seulement à 45°, depuis la nef ou le transept. Toujours selon ce plan, son socle devait avoir une surface particulièrement réduite tandis que la console indépendante, orientée vers le transept quasiment comme aujourd'hui, devait être dotée de trois claviers manuels à la différence de l'actuelle.

En 1923, Émile II KERKHOFF (Émile-Henri) de Bruxelles soumissionne pour le nouvel orgue de la collégiale. Compte tenu de l'emplacement très problématique et de l'humidité, il déconseille fermement le système mécanique et recommande son système « mécano-pneumatique » ; la composition – elle compterait 34 registres – n'est pas développée et sa proposition resta sans suite.³⁸

Le 20 février 1923, la fabrique d'église communale au gouvernement provincial « l'approbation ou de la contre-expertise du devis et du cahier des charges pour la mise en adjudication des orgues. »³⁹ De toute évidence, le projet de buffet de 1922 est abandonné mais on en ignore les raisons officielles. En effet, les mêmes architectes signèrent le 24 janvier 1924 de nouveaux plans pour le buffet, totalement différents, et manifestement définitifs vu qu'ils correspondent à la disposition actuelle : doté d'une double façade, sa surface à l'étage des tuyauteries s'étend

cette fois sur toute la surface de la niche, tandis qu'une « tribune pour organiste & chœurs » est ajoutée en saillie du côté du transept (voir en annexe)⁴⁰. Un facteur d'orgues aurait-il entretemps été consulté ? Il n'est pas non plus impossible que ce second plan ait été dressé après commande du nouvel orgue et selon sa configuration propre.

Toujours est-il qu'à une date indéterminée, alors que le clocher bulbeux manquait encore, de même que les cloches, le carillon, l'horloge, les confessionnaux, certaines stations du chemin de croix ; on travailla à l'agrandissement du jubé avec encorbellement débordant sur la croisée de transept, ceci « afin de mieux contenir les nouvelles orgues et pour mettre les chœurs plus à l'aise ».⁴¹

Et six mois à peine après la signature des plans du buffet, le nouvel orgue chante dans la collégiale ! C'est le facteur d'orgues Louis LEMERCINIER, de Jambes-Namur, qui a été chargé de cette reconstruction. Le journal « Vers l'Avenir » annonce et relate, les 7, 9-10 et 18 août 1924, le mémorable cérémonial d'inauguration :⁴² «

7 août 1924 :

L'inauguration et la bénédiction des nouvelles orgues auront lieu le 10 août prochain à 17 h 30 ; le programme de la cérémonie est arrêté comme suit :

a) **Bénédiction des orgues par M. SCHULTZ, curé doyen de Dinant.**

b) **Concert d'orgue :**

Première partie :

M. Henri DELVAUX, 1^{er} prix d'orgue du Conservatoire royal de Bruxelles, directeur de l'Académie de musique de Dinant.⁴³

- 1) Théodore Dubois : Entrée solennelle en fa majeur.
- 2) Jean-Sébastien Bach : Toccata et fugue en ré mineur.
- 3) Charles Tournemire : Adagio en sol majeur.
- 4) Ludwig Thuille : Variations.

Seconde partie :

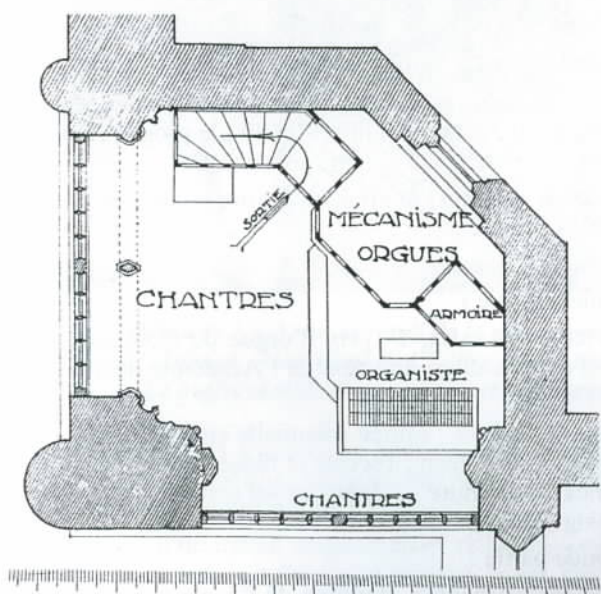
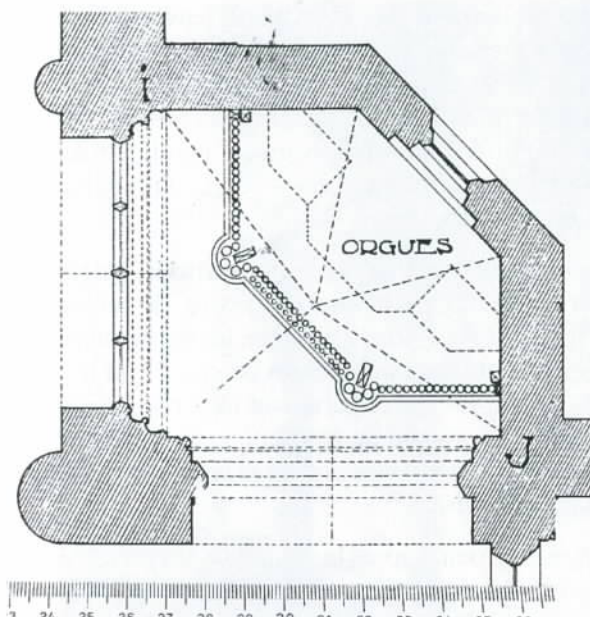
M. Auguste VERREES, diplômé de l'école religieuse de Malines, organiste de la cathédrale de Namur.

- 1) Pierre Du Maze [sic : Dumage] : Grand-jeu.
- 2) François Couperin : Sœur Monique, rondeau.
- 3) Nicolas Clérambault : Prélude en ré mineur.
- 4) Jean-Sébastien Bach : Fantaisie et fugue en do mineur.
- 5) Charles Marie Widor : Andante cantabile.
- 6) Louis Vierne : Carillon.

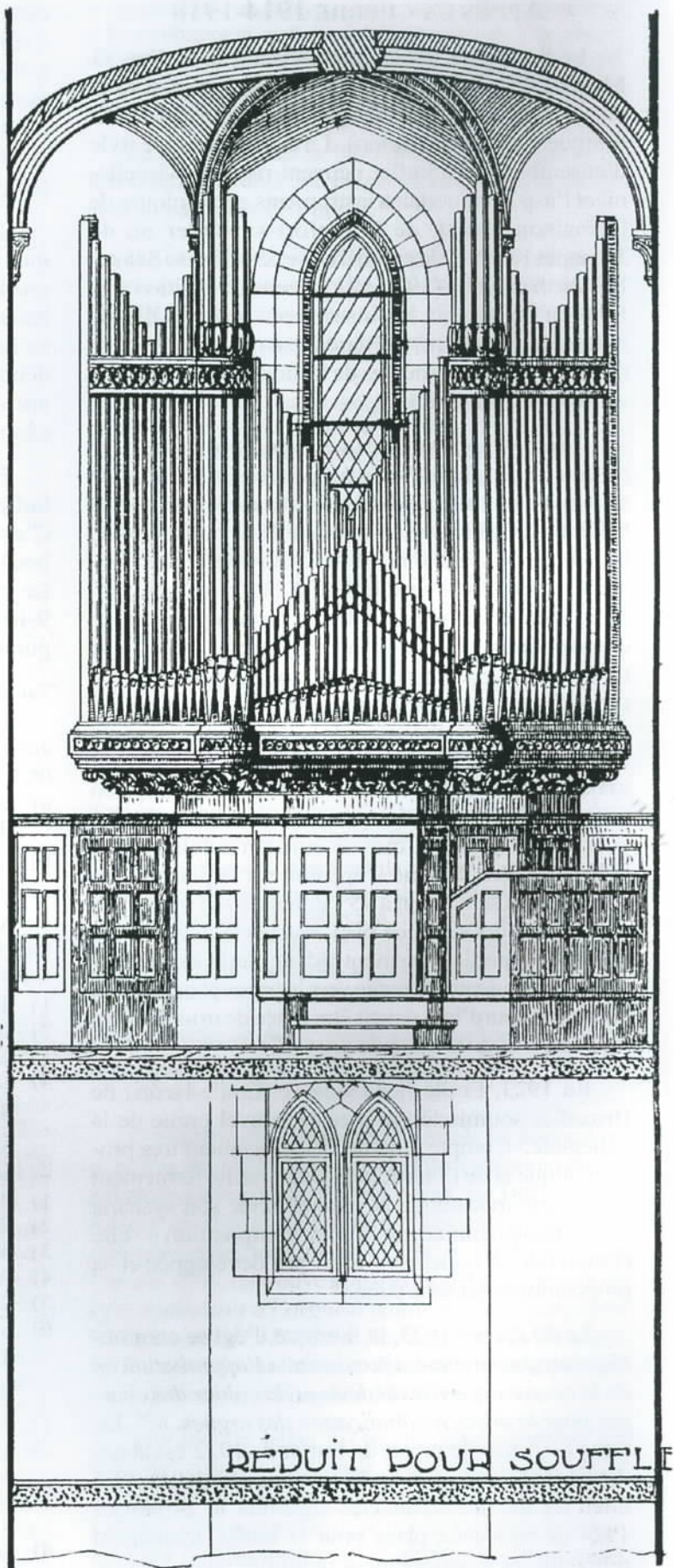
Troisième partie :

Salut solennel, par la Schola de la collégiale.

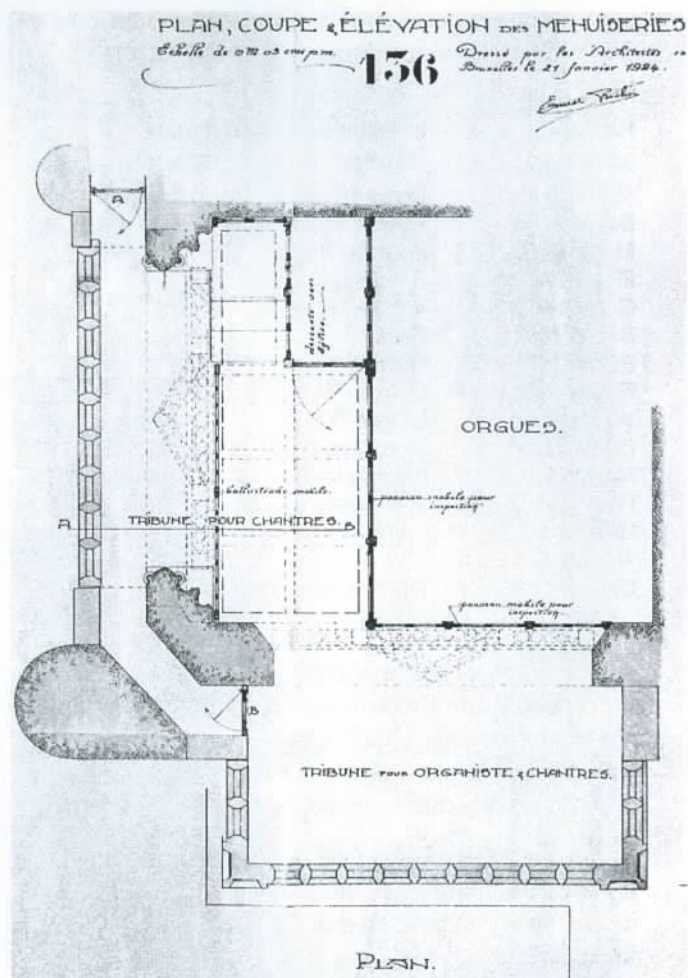
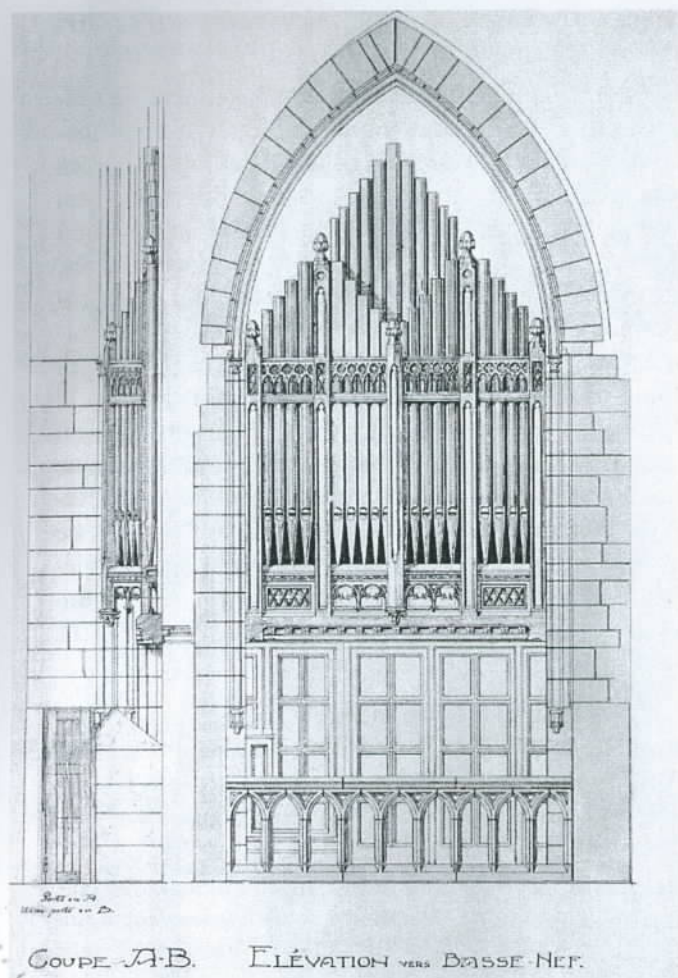
- 1) Fernand de La Tombelle : Lauda Sion à deux voix.
- 2) César Franck : Panis angelicus ; solo par Monsieur Le Boulangé.
- 3) Dom Pothier : O maria mater pia, voix d'hommes et d'enfants.
- 4) Giacomo Cassirimi [sic : Carissimi] : Tantum ergo à 2 voix.
- 5) Chanoine Perrinchot : cantique, « pain sacré, pain des anges. »



Reproductions fotogr. (échelles variables)
de parties du plan « (...) Reconstruction –
Aménagement du jubé » - 1/50,
du 5 octobre 1922 des arch.
G. Merode [?] et Ernest Richir



COUPE i-j



Reproductions fotogr. (échelles variables) de parties du « Plan, coupe & élévation des menuiseries pour jubé » - 1/50, « dressé pas les architectes (...) le 21 janvier 1924. » Signé seulement par Ernest Richir.

Les orgues de 34 jeux sortent des ateliers de M. LEMERCINIER, facteur d'orgues à Jambes.

9-10 août 1924 :

Pour rappel, c'est ce dimanche à trois heures qu'ont lieu la bénédiction solennelle de nos orgues reconstituées et leur inauguration. À cette occasion, il sera donné un concert d'orgue qui attirera une foule considérable et fera la joie des amateurs de bonne musique religieuse, le journal en a publié le programme dans son numéro de jeudi dernier.

18 août 1924 :

Inauguration des nouvelles orgues de notre collégiale.

Dans le vaste vaisseau de notre bel édifice restauré auquel manquent cependant encore, sa tour bulbeuse, son carillon, ses cloches, son horloge, ses confessionnaux et certaines stations du chemin de la croix, se pressait une foule énorme à laquelle on n'est point habitué.

La bénédiction faite par M. le Doyen du nouvel instrument religieux, commença le concert d'orgue. M. Henri DELVAUX, 1^{er} prix d'orgue et directeur de notre Ecole de musique, exécuta quatre morceaux. M. VERREES, diplômé de l'école de musique religieuse de Malines et talentueux organiste de la cathédrale de Namur en exécuta quatre autres.

Sous les mains de ces artistes, nos orgues, dues à un Namurois, M. LEMERCINIER, é mirent des accents d'une

mélodie, d'une puissance, d'une beauté remarquables ; après en avoir été privé pendant près de 10 ans, on se serait cru transporté au ciel ! L'immense auditoire était émerveillé, ravi. Il reste maintenant à nous doter d'un organiste, nous formons le vœu que le conseil fabricien fasse un choix heureux.

Après le concert commença le salut, de sa belle voix, de sa voix forte et ferme, notre vieux chanteur exécuta un morceau non-inscrit au programme : le grand *Sanctus* de Beethoven ; puis vinrent un *Panis Angelicus* (...). Répétons-le, il y avait dans cette brillante exécution instrumentale et vocale quelque chose de céleste dont nous conserverons longtemps le souvenir. »

Une fois de plus, il m'a été malheureusement impossible de mettre la main sur le devis avec la composition de l'instrument de 1924 ; cependant, une lettre de feu M. Georges DELMOTTE, facteur d'orgues à Tournai, datée du 3 juillet 1987 et adressée au signataire de ces lignes donne la composition de l'orgue de la collégiale avant les travaux que ce dernier exécutera en 1965 - 1966 ; Georges DELMOTTE m'y précisait que « l'orgue (de Lemercinier) était entièrement neuf et qu'il ne reste rien de l'orgue Charles Anneessens placé en 1879. »

Cette composition d'avant 1965 devait être « à peu près » (selon les termes de G. DELMOTTE) la suivante :

I - Grand-orgue (56 notes)	II - Récit expressif (56 notes)	Pédale (30 notes)
Montre 16'	Dolce 16'	Contrebasse 16'
Bourdon 16'	Flûte traversière 8'	(extension du G.-O.)
Montre 8'	Bourdon 8'	Sousbasse 16'
Flûte 8'	Salicional 8'	(extension du G.-O.)
Gambe 8'	Voix céleste 8'	Gambe 8'
Bourdon 8'	Flûte 4'	(extension du G.-O.)
Prestant 4'	Octavin 2'	Flûte 8'
Flûte octaviante 4'	Quinte 2 ² / ₃	Grosse quinte 10 ² / ₃
Violine 4'	Larigot 1 ¹ / ₃	Bombarde 16'
Doublette 2'	Trompette 8'	Trompette 8'
Nazard 2 ² / ₃	Basson-hautbois 8'	(de la Bombarde 16')
Fourniture ? rgs	Voix-humaine 8'	
Basson 16'		
Trompette 8'		
Clairon 4'	Transmission pneumatique.	

Il n'y a dans ce courrier, aucune mention des accessoires. Il est plus que probable que cette composition soit celle de l'instrument de Louis LEMERCINIER. Vu les remarques plus haut, la mention « transmission pneumatique » doit sans doute être considérée comme un raccourci de langage.

Le cheminement de vie du grand-orgue de la collégiale de Dinant se poursuit d'année en année avec des hauts et des bas ; en témoignent les comptes de la fabrique :

1925 : « réparation de l'orgue, crédit spécial de 500 frs ». ⁴⁴

1928 : Les factures témoignent de l'installation de l'électricité dans la collégiale suivie vraisemblablement du placement d'un moteur électrique à la soufflerie, car ces comptes ne mentionnent plus le traitement du souffleur à partir de cette année. ⁴⁵

1930 : a) « nettoyages de l'orgue et accord, 305 frs 90. » ⁴⁶ b) « L'orgue est rempli de poussières par suite de gros travaux exécutés à l'église après son placement : buffet, tour et cloches et le reste..., un nettoyage s'impose inéluctablement (...) Pour les accords annuels, on prévoit 500 frs. » ⁴⁷

Le buffet n'aurait-il été érigé qu'après la construction de l'orgue, en 1930 ?

1932 : La côte d'alerte est à nouveau atteinte ! : « Il est indispensable de faire nettoyer les tuyaux d'orgue à la suite de nombreux travaux poussiéreux qui ont été exécutés à la collégiale depuis des années : le clocher, les cloches, le carillon, l'horloge ; une somme avait été déjà prévue à certains budgets antérieurs, mais le travail n'a pas été exécuté et la somme n'a pas été dépensée, elle est restée dans la caisse communale, il faut enfin que le travail se fasse ! » ⁴⁸

1934 : « Nettoyage, 200 frs » ⁴⁹

1935 : a) « Orgue, travaux indispensables !! », suivi de « 7000 frs ». ⁵⁰

b) Une carte postale portant la mention manuscrite « 1935 » nous montre, vu du transept, l'instrument dépouillé de son buffet ; il devrait s'agir des travaux réalisés comme présumés ci-dessus (a) ; on n'en connaît pas l'issue ni l'auteur. (LEMERCINIER à nouveau ? ...) ⁵¹ En examinant ce document de près, des détails apparaissent comme étant très vraisemblablement des éléments d'une transmission mécanique des notes : vergettes, support à gorges portant des bras (d'équerres pour le G.O., ou de guidage pour le Récit, sous le sommier inf.), et, ± 50 cm sous le Récit expressif, vraisemblablement un relais pneumatique avec ses conduits continuant vers le sommier de Récit. Tout ceci indique que l'instrument devait être doté d'un système « mixte », ou transmission « mécano-pneumatique », ainsi que l'a pratiqué couramment Louis LEMERCINIER à la suite de Xavier WETZEL dont il avait repris l'atelier namurois en 1923. ⁵²

Après une éclipse momentanée, nous retrouvons trace de notre instrument lorsque Dinant est à nouveau plongé dans la tourmente de 1939 - 1945 ; la plume de « GRAND PÈRE » nous en livre les périples : ⁵³ «

La guerre fut également désastreuse pour la collégiale, bien que l'orgue de LEMERCINIER souffrit nettement moins qu'en 1914, année où l'instrument de Charles ANNESENS fut perdu à jamais.

Cependant, [suite à l'explosion du pont] les dommages furent tels que, pendant un an et demi, soit jusqu'au 27 novembre 1941, les offices furent célébrés dans une salle de la ville (salle « Patria »). Après ces événements, le mobilier de la collégiale fut restauré, mais les orgues superficiellement. »

Nous n'en saurons pas davantage sur ces travaux d'apparence sommaires en vue de parer au plus pressé.

LES ANNÉES 1960

Il nous faut en effet, attendre encore jusqu'en 1963 avant que ne se concrétise une nouvelle éclaircie.

Le 7 mai de cette même année, la maison DELMOTTE de Tournai rentre un devis « pour la restauration des orgues » ; en voici le détail : ⁵⁴ «

1) Travaux de réparation :

Les membranes placées sous chaque tuyau sont dans un état de désagrégation tel que leur renouvellement s'impose. Bon nombre de ces membranes ne sont pas en peau mais en boudruche très mince. Beaucoup d'entre elles ont été réparées, mais tout ce travail est coûteux et ne change rien à la nécessité de les renouveler, si l'on songe qu'une seule membrane déficiente peut créer une forte dépression et rendre une note muette à tous les jeux d'un clavier.

Les membranes de notes et celles des relais seront donc renouvelées en peau de mouton sciée, souple et hermétique de premier choix.